

FONDATION MAIF

Rapport annuel 1997



FONDATION MAIF
« Le Pavois » - 50 avenue Salvador Allende – 79000 NIORT
Tél. 05 49 73 87 04 – Fax 05 49 73 87 03
Site internet : www.fondation.maif.fr

SOMMAIRE

I – Éthique

II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique

III – L'activité de la Fondation MAIF

IV – Le rapport du commissaire aux comptes

V – Les comptes de l'exercice

- **compte de résultat**
- **ventilation des charges d'exploitation**
- **bilan**
- **ressources et charges**
- **annexe au bilan**

I – Éthique

La [Fondation MAIF](#) revendique ce qualificatif :

- pour son fonctionnement,
- pour son action.

1996 reste, à cet égard, l'illustration de quatre valeurs-clés de notre éthique.

Bénévolat

À côté de son conseil d'administration de 16 membres, la Fondation a mobilisé, toujours sur la base du bénévolat, dix personnalités universitaires et scientifiques au sein de son conseil scientifique, dont l'activité a débuté en 1995.

Indépendance

L'indépendance, à l'égard de tous les groupes de pression, de toutes les idéologies, par l'autonomie totale de décision de ses organes statutaires, se double d'une parfaite indépendance financière, encore renforcée grâce à la donation supplémentaire de 25 millions de francs que la [MAIF](#) a décidée en 1995.

Intérêt général

C'est l'objectif de tous les projets soutenus par la Fondation, de toutes les actions dont elle prend l'initiative.

Il est présent, notamment, dans les deux grands axes de recherche de la Fondation : l'analyse de la sinistralité routière et de la circulation en ville, et les projets d'étude des facteurs de risque des accidents domestiques. Il se retrouve aussi dans la conception et la réalisation des vidéocassettes de la Fondation, qui connaissent le succès mérité que l'on sait.

Transparence

La plaquette de présentation de la Fondation, produite en 1995, détaille ses réalisations depuis l'origine, dans une transparence parfaite, puisqu'elle donne la parole aux partenaires et aux promoteurs des projets exposés.

Le rapport d'activité présenté dans les pages qui suivent apporte, lui, une information complète sur l'activité de l'année écoulée et sur sa traduction comptable.

II – Le conseil d'administration et le conseil scientifique

Le conseil d'administration

Président d'honneur : Jean Germain, président d'honneur de la [MAIF](#).

Administrateurs d'honneur :

Ayrault Robert - Administrateur [PRÉVENTION MAIF](#)

Inizan José

Marcus Paul - Médiateur de la [MAIF](#)

La Fondation est administrée par un conseil d'administration composé de 16 membres se répartissant comme suit :

6 membres désignés par le conseil d'administration de la [MAIF](#), fondatrice

Charles Berthet

Président de la [Fondation MAIF](#)

Professeur d'université

Alain Chauvet

Président de la [MGEN](#)

Jacques Fournier

Secrétaire général de la [Fondation MAIF](#)

Administrateur délégué auprès de la direction générale

Pierre Guillot

Administrateur [MAIF](#)

Pierre Sénac

Trésorier de la [Fondation MAIF](#)

Président de l'association [PRÉVENTION MAIF](#)

Dominique Thiry

Directeur de la [MAIF](#)

4 membres de droit

Représentant le ministre de l'Intérieur

Jean-François Gueulette

Préfet des Deux-Sèvres

Représentant le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

Jacques Crémadeills

Directeur d'académie

Représentant le ministre de la Recherche

Vincent Rogard

Chargé de Mission au Département Sciences Humaines et Sociales

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion
Professionnelle

Le président directeur général de la [MAIF](#)

Roger Belot

*6 membres élus par le conseil d'administration en exercice, en raison de leurs compétences
dans les domaines d'activités de la Fondation*

René Caquet

Doyen de la Faculté de Médecine Paris-sud

Xavier Fels

Directeur des relations extérieures de PSA

Jean-Marc Lepeu

Directeur des relations extérieures de Renault SA

Jean-Marie Patillot

Directeur régional

France Télécom Poitou-Charentes

Patrick Peugeot

Vice-président de la [Fondation MAIF](#)

Président de LA MONDIALE

Pierre Rogez

Directeur de Bull SA

Le conseil scientifique

Instance consultative de réflexion et de proposition présidée par le président de la Fondation, le conseil scientifique est composé de 14 personnalités nommées par le conseil d'administration.

Jean Germain
Président d'honneur de la [Fondation MAIF](#)
Président d'Inter Mutuelles Assistance

Jean Audouze
Directeur de recherches à l'institut d'Astrophysique

René Caquet
Doyen de la faculté de médecine Paris-sud

Élie Cohen
Président de l'université Paris-Dauphine

Bernard Cornu
Directeur IUFM de Grenoble

Jean-Marc Erbes
Vice-président du conseil scientifique
Inspecteur général de l'Administration

Bruno Falissard
Chef de clinique (Service de psychopathologie de l'enfant)

Pierre Falzon
Professeur au laboratoire d'Ergonomie du CNAM

Liliane Gallet-Blanchard
Secrétaire du conseil scientifique
Professeur à l'université Paris-Sorbonne - UFR d'anglais

Jean Hamon
Conseiller pour l'automobile au ministère de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications

Jean-Lucien Lavaud
Président du SMUR pédiatrique

Bernard Massinon
Conseiller scientifique à la Direction des Applications Militaires du CEA

André Staropoli
Secrétaire général du comité national d'évaluation des universités

Claude Tarrière
(en retraite)
Directeur du département biomédical - Renault SA

III – L'activité de la Fondation MAIF

III-a - Fonctionnement

Vie sociale

Le fonctionnement de la [Fondation MAIF](#), au cours de l'année 1997 s'est déroulé conformément aux exigences statutaires et réglementaires.

Le Conseil d'Administration, régulièrement réuni par deux fois, a décidé de financer six nouveaux projets. Ces six projets avaient préalablement reçu un avis favorable du conseil scientifique. Il est rappelé à ce sujet que le Conseil d'Administration, souverain, n'est jamais tenu par les avis du conseil scientifique dont le seul rôle, toutefois essentiel, est de l'éclairer sur la qualité scientifique et la pertinence des projets proposés.

La consultation préalable du conseil scientifique pour tout nouveau projet de recherche soumis à la Fondation est maintenant devenue systématique. Pour lui permettre d'étendre encore ses domaines de compétence, le Conseil d'Administration en sa séance du 10 juin 1997 a nommé quatre nouveaux membres, respectivement spécialistes d'épidémiologie et statistiques, de sciences de l'éducation, de médecine d'urgence et sinistralité de la vie courante et enfin de géologie, géophysique, hydrologie, sismologie et risques naturels.

Il a également adopté le projet de règlement intérieur qui lui était proposé et décidé d'affecter une somme de cinq millions de francs en réserve générale.

En application de l'arrêté ministériel du 8 janvier 1997 approuvant la modification de l'article 14 des statuts de la Fondation MAIF et de l'arrêté préfectoral du 4 mars 1997, un acte notarié a été établi le 25 mars 1997 par lequel la MAIF a fait à la Fondation une donation complémentaire de 25 millions de francs, portant de ce fait le montant de la dotation de la Fondation MAIF à 75 millions de francs.

Enfin, après la dissolution au 31 décembre 1996 du GIE GESTIMUT, la gestion et la comptabilité de la Fondation ont été confiées le 1er janvier 1997 au Cabinet FIDECCO.

Équilibre financier

Avec plus de 10 millions de francs de revenus, soit 670 000 F de plus qu'en 1996, la Fondation peut contribuer de façon significative au développement de la recherche scientifique dans le domaine de la prévention.

Soucieuse de contenir ses dépenses de fonctionnement, la Fondation s'était engagée en 1996 dans un programme visant à limiter ses frais généraux, notamment par la suppression d'un poste de secrétariat et la redéfinition du profil du directeur. Cependant, la charge de secrétariat s'étant révélée rapidement trop lourde en cette phase de transition, la Fondation a dû renforcer provisoirement ses moyens de secrétariat en recrutant une personne sur contrat à durée déterminée de 18 mois à temps partiel.

Alors que les prévisions financières sur 1997 envisageaient de consacrer 4,5 millions de francs à des actions, seuls 2 millions de francs de subvention ont été réellement versés, soit 0,7 million de francs de moins qu'en 1996. Ne traduisant cependant en aucune sorte un

ralentissement de l'activité, cette diminution est due aux fluctuations des dépenses liées aux écarts entre les projets qui s'achèvent et le démarrage effectif des nouveaux projets.

A ce titre, 1,5 million de francs, qui devait être versé sur 1997, sera intégralement reporté sur 1998 et 0,6 million de francs sera décalé dans le temps, en raison de l'amendement d'une des conventions de recherche.

III-b - Projets

Sept projets engagés au cours des années précédentes se sont poursuivis en 1997, tandis qu'ont démarré cinq nouveaux projets et que plusieurs actions ponctuelles ont été conduites.

Deux projets, prévus pour démarrage en 1997, sont encore en attente de signature de convention (projet CREST et appel d'offres deux roues de l'ex PIR-Villes).

La poursuite des actions engagées

Le soutien à l'approfondissement de la connaissance scientifique du risque

1 - La phase de codification et de saisie des 9 000 procès verbaux mortels de la circulation de l'année 1990 s'étant conclue en 1996, la collaboration avec le Laboratoire d'Accidentologie et de Biomécanique associé à PSA et Renault s'est poursuivie en 1997 par l'exploitation de ces données. A la demande de la Fondation MAIF, deux ouvrages ont été ainsi publiés : une exploitation grand public, réalisée au sein du CEESAR, et une exploitation statistique par analyse factorielle réalisée par le Centre International de Statistique et d'Informatique Appliquées (CISIA). Ces deux études ont permis de reconfirmer les hypothèses émises à ce jour en matière de causes et de typologies d'accidents.

2 - Dans la continuité de ses interventions antérieures en matière d'étude de l'hypovigilance, la Fondation soutient depuis 1996 une étude relative à la tâche de conduite, menée conjointement par l'Université de Valenciennes et PSA. L'objectif général est de s'assurer que les systèmes d'aide à la conduite sont compatibles avec la tâche de conduite et n'induisent pas d'effets pervers qui remettraient en cause la sécurité que ces systèmes sont censés améliorer. La méthodologie mise en œuvre repose sur une évaluation du comportement du conducteur basée sur la détection des variations de son état de vigilance. Trois méthodes sont développées en parallèle et confrontées en permanence : une méthode dite d'apprentissage progressif, une méthode fondée sur la mesure d'indices oculométriques et une méthode fondée sur les exigences de la tâche de conduite. Des essais très encourageants ont déjà été menés ; cependant, en raison de délais de réception et d'installation de matériel plus longs que prévu, le projet a pris un retard de 10 mois ; celui-ci nécessitera un avenant prolongeant la convention de recherche de la même durée.

Engagement 1997 : 1 206 000 F

3 - L'année 1997 a également vu l'achèvement du travail de recherche du Docteur Hervé GUILLEMOT visant à améliorer, en terme de seuils lésionnels notamment, la connaissance de la biomécanique du bassin des conducteurs ou passagers d'automobiles lors des collisions latérales (thèse de doctorat soutenue le 27 novembre 1997). Les résultats de cette étude participent à l'enrichissement du modèle numérique d'être humain que les constructeurs mettent au point dans le cadre d'une coopération internationale.

Engagement 1997 : 144 720 F

L'action de collecte et de diffusion de l'information scientifique sur le risque et la prévention

1 - La Fondation MAIF souhaitant continuer à développer sa fonction de centre de ressources documentaires, toujours avec l'aide du Centre de recherches sur les cultures anglophones et les technologies de l'information (CATI) de l'Université Paris-Sorbonne, une mission a été

confiée à l'Institut de Recherche en Informatique de Nantes (IRIN), dans le cadre d'une thèse de doctorat, visant à réaliser une étude sur la recherche d'informations pertinentes dans les bases de données et à développer sur le réseau Internet un serveur propre à la Fondation et proposant des données scientifiques relatives à la prévention des risques accidentels. Ce serveur, ouvert au début de mars 1998, doit en outre informer et renseigner la communauté scientifique et le grand public sur le fonctionnement et les statuts de la Fondation, sur ses lignes d'action ainsi que sur ses capacités de soutien à la recherche. C'est à ce titre qu'un appel d'offres général et un document-type de soumission de projet ont été rédigés (documents joints), avec la collaboration d'un chercheur du CNRS, pour être proposés à la communauté scientifique via Internet en même temps que par voie postale classique.

Engagement 1997 : 40 000 F

2 - L'étude bibliographique de l'incidence des facteurs humains dans les accidents de la circulation s'est conclue en juin 1997 par la remise d'un rapport interne très documenté. Cet ouvrage, qui reflète l'état d'avancement des recherches internationales menées sur le sujet, analyse les principaux facteurs de risques et les politiques de prévention mises en œuvre ainsi que leurs évaluations.

Engagement 1997 : 160 000 F

Les projets nouveaux de 1997

1 - Dans la continuité de ses travaux sur la sécurité de l'enfant dans la circulation, la Fondation a financé une recherche visant à analyser la distorsion qui peut exister entre les capacités effectives de l'enfant piéton et la représentation que s'en font les parents. Ce travail, dirigé par le Dr. Alison SMILEY de *Human Factors North Inc.* (Canada-Ontario), est fondée sur une méthodologie associant des observations directes de traversées d'enfants et des interviews de parents. Elle devrait se concrétiser par des recommandations permettant la conception de nouveaux outils d'information et de prévention.

Engagement 1997 : 50 000 F

2 - Dans cette même optique, une convention a été signée avec le Dr. Jerry WACHTEL, directeur du *Veridian Group and Electronic Learning Facilitators Inc.* (Baltimore, USA) dont l'objectif est de préparer les enfants, dès le plus jeune âge, à la conduite routière et d'aider ainsi à l'acquisition et au développement d'attitudes et de comportements permettant d'améliorer la sécurité sur les routes. Une phase exploratoire est amorcée qui prévoit de concevoir, réaliser et évaluer un programme pédagogique pilote à destination des écoles primaires françaises.

Engagement 1997 : 250 000 F

3 - Si les jeunes enfants restent l'une des priorités de la Fondation MAIF, d'autres populations tout aussi vulnérables se doivent d'être prises en considération. C'est notamment le cas des personnes âgées au bénéfice desquelles la Fondation soutient une recherche visant à mieux connaître leurs capacités fonctionnelles (vision et attention) lorsqu'elles sont en situation de conduite. Cette étude menée au sein du Laboratoire d'Ergonomie Santé Confort de l'INRETS, devrait permettre la mise au point de tests d'évaluation et le développement d'actions de prévention fondées sur l'information et la rééducation. Des recommandations relatives à la conception de systèmes d'aide à la conduite capables de compenser ces déficiences sont également attendues.

Engagement 1997 : 180 900 F

4 - Dans un même souci de non exclusion de quelque population vulnérable que ce soit, la Fondation, en partenariat avec le CESDIP, s'intéresse au comportement des toxicomanes dans la circulation et à la perception et la représentation qu'ils ont du risque routier lorsqu'ils conduisent sous l'emprise de produits psychotropes ou de drogues illicites. Fondée sur des entretiens semi-directifs auprès de toxicomanes se reconnaissant comme tels, l'étude devrait faire apparaître quelles sont les stratégies de prévention et les actions d'information à mener en direction de cette population et des jeunes, conducteurs ou futurs conducteurs, qui ignorent le risque lié à la prise de drogue.

Engagement 1997 : 62 590 F

5 - Enfin, dans le cadre d'une convention passée avec l'ex programme PIR-Villes du CNRS, la Fondation se propose de compléter les études menées sur la sécurité en milieu urbain. Deux recherches sont en cours de réalisation. La première, d'une durée d'un an, vise à mieux connaître les risques urbains et les espaces vulnérables par la constitution d'un réseau associant des services techniques des villes, des laboratoires de recherche spécialistes des systèmes d'information géographiques, des laboratoires et organismes de recherche spécialisés dans l'étude des risques et de la sécurité, afin de permettre des transferts de connaissance et de savoir-faire de la communauté scientifique vers les collectivités locales. La seconde se propose d'élaborer, sur deux ans, un protocole d'enquête de type « enquête de victimation » sur les comportements individuels face aux risques et sur l'effet des transformations des agglomérations urbaines sur ces comportements.

Engagement 1997 : 388 960 F

Les projets en attente

1 - Dans le cadre de cette même convention, une troisième étude était envisagée pour lancement en 1997. Cette étude, de plus grande ampleur que les précédentes puisque financée par la Fondation à hauteur de deux millions de francs, vise à mieux connaître le phénomène d'utilisation des deux roues, les motivations des adolescents se déplaçant à l'aide de ce mode de transport, leurs comportements, les causes et mécanismes des accidents ainsi que leur coût pour la société. Un appel d'offres a été adressé à la communauté scientifique française en octobre 1997. Treize projets ont été reçus, qui seront présentés à un jury de sélection pour démarrage courant 1998.

Engagement 1997 : 1 000 000 F

2 - En harmonie avec les interventions antérieures de la Fondation en matière de protection des enfants passagers d'automobile, le Conseil d'Administration a donné son accord en 1996 au soutien du programme européen *Child Restreint System Standards* (CREST) visant à approfondir la connaissance des accidents d'enfants, à améliorer la réglementation et à créer et évaluer des prototypes innovants de systèmes de retenue pour enfants. La convention de recherche est prévue pour signature début 1998, les travaux de recherche étant cependant déjà engagés.

Engagement 1997 : 747 630 F

Les actions ponctuelles

Conformément à ses statuts, la Fondation MAIF s'attache à favoriser la diffusion des informations relevant de sa compétence. Elle a ainsi apporté son soutien à deux manifestations par financement de l'édition de leurs actes (FRPM'97 - 6^{ème} Congrès européen sur l'ignifugation des matériaux polymères – Lille – septembre 1997 ; 38^{èmes} Assises

nationales de Médecine du trafic – Strasbourg – octobre 1997).
Engagement 1997 : respectivement 30 000 F et 10 000 F

L'examen et le montage de nouveaux projets

Au cours de l'année 1997, dix projets ont été soumis à la décision du Conseil d'Administration. Six de ces projets ont été retenus et bénéficieront sur l'année 1998 du soutien de la Fondation. Ils se répartissent sur les trois orientations privilégiées par la Fondation : la sécurité routière (1), la prévention des accidents de la vie courante (4), la prévention des risques naturels (1), pour une enveloppe globale de 3 023 000 F.

III-c - Activité relationnelle Rayonnement

Au plan scientifique

Tout en poursuivant essentiellement ses actions en France, la Fondation s'attache à étendre progressivement une partie de son activité à l'étranger. En témoignent les deux recherches soutenues par la Fondation, l'une aux USA, l'autre au Canada, ainsi que la participation systématique de la Fondation au congrès annuel du *Transportation Research Board* américain (TRB) à Washington. Des liens ont également été noués avec le *Consumer Safety Unit* (Pays-Bas), l'un des organismes européens les plus actifs en matière d'accidentologie de la vie courante.

Également dans le cadre de sa démarche permanente de suivi de l'actualité scientifique, la Fondation a participé à plusieurs manifestations touchant à la prévention des risques accidentels. Conjointement à Prévention MAIF, elle est ainsi intervenue au colloque « Vulnérabilis » (Lyon - janvier 1997) sur le thème " de la recherche accidentologique aux actions de prévention ". Elle a également participé à la *1st European Convention in Consumer Safety* (Barcelone - avril 1997), conférence traitant de la prévention des accidents domestiques, ainsi qu'au colloque intitulé *Traffic Safety On Two Continents* (Lisbonne – septembre 1997) orienté sur la prévention des accidents de la circulation.

Au plan institutionnel

L'année 1997 a vu se renforcer les liens unissant les fondations issues de l'économie sociale au travers du Pôle européen des fondations auquel participent actuellement la Fondation d'entreprise MACIF, la Fondation MAIF, la Fondation CESAR (Italie), la Fondation P&V (Belgique), le *Folksam's Social Council* (Suède). Des relations privilégiées ont aussi été établies avec la Fondation CESAR, dont l'un des objectifs est la réduction du risque routier, avec laquelle des voies de collaboration sont en cours d'élaboration.

Enfin, la Fondation continue à participer régulièrement à l'activité du Centre Européen des Fondations (*European Foundation Centre*) à Bruxelles, dont elle est membre et administrateur (membre du *Governing Council*).

IV – Le rapport du commissaire aux comptes

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1997, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la [Fondation MAIF](#), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre direction. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier établi par le bureau du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 25 mai 1998

Pour la S.A. GROUPE Y Audit et Conseil
Société d'expertise comptable
Et de commissariat aux comptes

M. AIME
Commissaire aux comptes associé

V – Les comptes de l'exercice

V.a – compte de résultat

	1997	1996
I - Produits d'exploitation		
Subventions d'exploitation	4 504 541	3 774 899
Autres produits	8 848	4 630
Total I	4 513 389	3 779 529
II - Charges d'exploitation		
Achats et charges externes	2 388 043	2 464 149
Impôts, taxes et versements assimilés	9 699	537 962
Salaires et traitements	462 926	936 660
Charges sociales	178 618	402 780
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	244 276	249 408
Subventions versées	1 945 397	2 665 758
Autres charges	1 372	11 223
Total II	5 230 331	7 267 941
Résultat d'exploitation (I - II)	- 716 942	- 3 488 412
III - Produits financiers		
Revenus des titres immobilisés	5 285 854	5 317 923
Revenus des valeurs mobilières de placement		3 027
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	189 248	168 074
Total III	5 475 102	5 489 024
IV - Charges financières		
Agios sur découvert	574	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 719
Total IV	574	2 719
Résultat financier (III - IV)	5 474 528	5 486 305
V - Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		32 500
Sur opérations en capital	40 071	44 778
Reprises sur provisions et transferts de charges		16 000
Total V	40 071	93 278
VI - Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		43 956
Sur opérations en capital	59 699	46 612
Total VI	59 699	90 567
Résultat exceptionnel (V - VI)	- 19 628	2 711
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	10 028 562	9 361 831
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	5 290 604	7 361 228
Impôt sur personnes morales sans but lucratif	428 300	
BÉNÉFICE OU PERTE	4 309 658	2 000 603

V.b – ventilation des charges d'exploitation

	Achats et charges externes	Impôts, taxes versements assimilés	Salaires, traitements, ch.sociales	Subventions versées	Total
I - Charges affectables à une action					
A - Actions ponctuelles	49 593		28 650	102 060	180 303
B - Projets regroupés					
1 - Audiovisuel Fondation	91 233				91 233
2 - Accidents de l'enfant piéton	130 796		7 640	258 973	397 409
3 - Protocole INRETS				90 450	90 450
C - Projets individualisés	52 465			1 453 913	1 471 913
D - Système de documentation informatisé	146 873	6 949	139 391	40 000	333 213
E - Prestation du chargé de projets			428 418		428 418
TOTAL I	470 960	6 949	669 039	1 945 396	3 092 344
II - Charges non affectées					
· Achats et charges externes					1 488 665
· Impôts, taxes et versements assimilés					431 050
· Salaires, traitements et charges sociales					400 923
· Dotations aux amortissements					244 276
· Autres charges					1 372
TOTAL II					2 566 286
TOTAL I + II					5 658 630

V.c – bilan

Bilan au 31.12.1997

A - Actif

	1997			1996
	Brut	Amortis. provisions	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, logiciels	11 093	11 093		
Immobilisations corporelles				
Constructions	492 298	255 338	236 960	286 190
Autres immobilisations	1 055 232	601 646	453 587	616 807
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				40 071
Autres titres immobilisés	101 038 828		101 038 828	71 012 868
TOTAL I	102 597 452	868 077	101 729 375	71 955 936
II - ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	800		800	1455
Autres créances	739 231		739 231	100 565
Avances et acomptes versés sur commandes				3 912
Valeurs mobilières de placement	4 774 336		4 774 336	5 519 833
Disponibilités				14 036,16
TOTAL II	5 514 366		5 514 366	5 639 801
III - COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	101 123		101 123	61 727
TOTAL III	101 123		101 123	61 727
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	108 212 941	868 077	107 344 864	77 657 463,76

B - Passif (avant répartition)

	1997	1996
I - CAPITAUX PROPRES		
Fonds de réserves		
Fonds de dotation	75 000 000	50 000 000
Réserves	20 000 000	15 000 000
Report à nouveau et résultat		
Report à nouveau	5 764 003	8 763 399
Résultat	4 309 658	2 000 603
TOTAL I	105 073 662	75 764 003

II - DETTES		
Concours bancaire	118 002	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 609 282	817 896
Personnel	29 500	111 933
Organismes sociaux	57 037	145 457
Charges sociales	10 700	50 980
Charges fiscales	432 251	463 050
Autres dettes	14 430	304 145
TOTAL II	2 271 203	1 893 461
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	107 344 864	77 657 464

V.d – ressources et charges

Évolution des ressources et charges entre 1989 et 1997

Ressources et charges	1989/90	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
RESSOURCES ET PRODUITS								
Subventions MAIF	3 675	3 380	3 293	3 160	4 114	3 719	3 775	4 504
Revenus des OAT	4 487	4 610	4 901	4 899	4 904	5 328	5 318	5 286
Trésorerie et divers	161	163	2 290	1 107	1 325	537	176	198
Total ressources	8 323	8 153	10 484	9 166	10 343	9 584	9269	9 988
CHARGES AFFECTÉES A DES ACTIONS								
Subventions	175	1 888	5 803	3056	2 406	4 034	2 666	1 945
Actions		231	1 349	1240	1 342	1 734	1 619	1 147
Sous-total actions	175	2 119	7 152	4 296	3 748	5 768	4 285	3 092
CHARGES AFFECTÉES AU FONCTIONNEMENT								
Divers	517	692	737	916	1 021	1 695	1821	1 861
Personnel	387	8	750	795	1 121	1 405	1 162	705
Sous-total fonctionnement	904	700	1 487	1 711	2 142	3 100	2 983	2 566
Total charges	1 079	2 819	8 639	6 007	5 890	8 868	7 268	5 658
Pertes et profits exceptionnels	8	-7	-7	6	999	4	0	-20
Résultat	7 252	5 327	1 838	3 165	5 452	720	2 001	4 310

V.e – annexe au bilan

1 - Règles et méthodes comptables

1.1 - Règles et méthodes générales

1. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases ci-après :
 - Continuité de l'exploitation ;
 - Permanence des méthodes ;
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux dispositions du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

2. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements sont calculés en fonction des durées de vie prévues ci-après :

- 1 an pour les logiciels ;
 - 10 ans pour les agencements des constructions ;
 - 5 ans pour le matériel de bureau et informatique, pour les accessoires au matériel de transport et autres.
4. Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement
La valeur brute des éléments d'actif est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.
 5. Créances et dettes
Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.2 - Méthodes de comptabilisation spécifiques

1. Le fonds de dotation figurant au bilan dans le compte 102200 s'élevait au 31/12/1996 à la somme de 50 000 000 frs. Il s'établit au 31/12/1997 à la somme de 75 000 000 frs après comptabilisation de la donation de 25 000 000 frs effectuée par la MAIF selon acte de Me LEFEUVRE en date du 25 mars 1997.
2. Le Conseil d'administration, dans sa séance du 10 juin 1997, a décidé d'affecter au fonds de réserve une somme de 5 000 000 frs prélevée sur le compte « report à nouveau » (8 763 399 frs) augmenté des résultats de l'exercice 1996 (2 000 604 frs). Les réserves s'élèvent ainsi au 31/12/1997 à la somme de 20 000 000 frs.
3. Conformément aux statuts, figurent à l'actif du bilan les obligations et bons assimilés souscrits en contrepartie de la donation initiale à hauteur d'une valeur nominale de :
 - Obligations : 62 812 480 frs ;
 - Bons : 5 097 342 frs.

La donation effectuée au cours de l'exercice 1997 a eu pour contrepartie la souscription de SICAV « ALFI COURT TERME » dont le prix d'acquisition s'est élevé à la somme de 30 023 106 frs inscrits également sous la rubrique « autres titres immobilisés ».

Ainsi les autres titres immobilisés s'élèvent à l'actif du bilan à la somme de 97 932 928 frs.

1.3 - Changements de méthode et présentation

1. L'impôt sur les sociétés lié à la perception de certains revenus mobiliers, comptabilisé jusqu'au 31/12/1996 dans la rubrique « impôts et taxes » (compte 635) du compte de résultat, l'a été au titre de l'exercice 1997 dans le compte « impôt sur les sociétés des personnes morales à but non lucratif » (compte 695) à hauteur de 428 300 frs, après abattement de 100 000 frs en faveur des fondations reconnues d'utilité publique.
2. L'abattement spécifique aux fondations en matière de taxe sur les salaires a été comptabilisé en soustraction de ladite taxe à hauteur de 28 530 frs.

L'abattement de même nature, concernant l'exercice 1996, avait été comptabilisé en produit exceptionnel à hauteur de 28 000 frs.

1.4 – Engagements hors bilan

Les subventions allouées par la fondation à ses partenaires dans le cadre des programmes ou actions autorisés par le Conseil d'administration ont été versées au cours de l'exercice et comptabilisées en « autres charges de gestion courante » à hauteur de 1 945 394 frs.

Des engagements pluri-annuels ont été pris par le Conseil d'administration d'allouer au cours des années 98, 99 et 2000 des subventions s'élevant à 9 257 221 frs.

2 - Autres informations

2.1 - États des immobilisations et amortissements

Immobilisations

Nature	Valeur brute au 31/12/96	Acquisitions	Cessions	Valeur brute au 31/12/97
Logiciels	11 093			11 093
I.A.A. des constructions	492 298			492 298
Accessoires matériel de transport	7 140			7 140
Matériel informatique	531 310	51 454		582 764
Mobilier	176 410			150 759
Autres matériels	314 569		25 651	314 569
TOTAL	1 532 820	51 454	25 651	1 558 624

Amortissements

Nature	Durée et mode	Cumul au 31/12/96	Dotations	Reprise	Cumul au 31/12/97
Logiciels		11 093			11 093
I.A.A. des constructions		206 108	49 230		255 338
Accessoires matériel de transport		3 028	1 428		4 456
Matériel informatique	Linéaire 5 ans	273 887	109 935		383 822
Mobilier		44 914	20 769	6 023	59 661
Autres matériels		90 793	62 914		153 707
TOTAL		629 824	244 276	6 023	868 077

2.2 - États des échéances des créances et des dettes

- Créances à moins d'un an : 740 031 frs
- Dettes à moins d'un an : 2 153 201 frs

2.3 - États des charges à payer et des produits à recevoir

États des charges à payer

Poste	Factures non parvenues	Personnel	Organismes sociaux	Etat	Autres dettes
Fourniture bureau	4 100				
Prestation Gestimut	62 731				
Charges locatives	7 200				
Entretien matériel	4 256				
Mise à disposition	732 444				
Honoraires	60 854				
Frais déplacement	936				
Téléphone	2 961				
Congés					

Primes					
Formation continue					
Subvention à verser			9 900		
			800	1 300	
		26 600			
		2 900			
				2 621	
					14 430
TOTAL	875 482	29 500	10 700	3 951	14 430

États des produits à recevoir et comptes de régularisation

Postes	Subventions	Divers	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance	Charges à répartir
	729 642				
Subvention MAIF		8 851			
Taxe sur salaire					
Loyer + charges			56 514		
Maintenance			6 332		
Assurances			8 983		
Documentation			24 355		
Cotisations			4 939		
TOTAL	729 642	8 851	101 123		

2.4 - Valeurs mobilières de placement

SICAV Au 31/12/1997

Fructi Court C SI

Date	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/97	Plus-value latente
04/07/1997	1,00	94 705,50	94 705,50		
12/08/1997	9,00	94 968,02	854 712,18		
25/10/1997	4,00	95 462,42	381 849,68		
27/10/1997	3,00	95 483,33	286 449,99		
12/11/1997	14,00	95 596,34	1 338 348,76		
13/11/1997	9,00	95 603,45	860 431,05		
TOTAUX	40,00		3 816 497,16	3 838 509,60	22 012,44

Fructi Fonds Invest.

Date	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/1997	Plus-value latente
15/04/1997	6,00	159 639,76	957 838,56		
TOTAUX	6,00		957 838,56	980 627,82	22 798,26

	Nombre	Valeur unitaire	Total	Valeur boursière au 31/12/1997	Plus-value latente
TOTAL SICAV	46,00		4 774 335,72	4 819 137,42	44 801,70

Autres titres immobilisés au 31/12/1997

	Date de souscription	Nature	Date d'émis.	Echéance	Valeur en nominal	Nombre	Valeur unit.	Total	Valeur boursière au 31/12/1997	Plus-value latente
O A T	27/12/1994	OAT 8,50%	1990	2 000	15 200 000	7 600	2 052	15 593 680	17 512 528	1 918 484
		OAT 8,25%	1989	2 004	15 200 000	7 600	2 028	15 412 800	18 854 840	3 442 040
		OAT 8,50%	1992	1 008	15 200 000	7 600	2 056	15 625 600	19 197 600	3 572 000
	30/01/1996	OAT 7,25%	1995	1 006	15 200 000	7 600	2 129	16 180 400	17 971 720	1 791 720
	TOTAL				60 800 000	30 400		62 812 480	73 536 688	10 724 208
B O N S	21/12/1995	BTAN 7,00%		2 000	4 900 000			5 097 342	5 097 342	
	TOTAL				4 900 000			5 097 342	5 097 342	
S I C A V	11/04/1997	ALFI CT				1 288	19 410	25 000 312		
	27/08/1997	ALFI CT				256	19 620	5 022 794		
	TOTAL					1 544				
TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISES								97 932 928	109 241 946	11 309 018